

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CAEN GAMBETTA  
SGC VAL ET LITTORAL  
6 PLACE GAMBETTA  
14048 CAEN CEDEX

Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques de Caen  
Gambetta

6 place Gambetta  
14048 Caen Cedex  
Téléphone : 02 31 39 75 95  
Mél. : sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :  
Réception : (avec ou sans RDV)  
Affaire suivie par : Annie LAUR  
Téléphone : 02 31 39 75 95

Réf. : M 57

COMMUNE DE HOULGATE ET SES BUDGETS  
ANNEXES

Caen, le 09/10/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour votre collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la commune de Houlgate et ses budgets annexes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, **les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.**

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable du SGC Val et Littoral

Annie LAUR